



25 septembre 2000

---

**Circulaire\***

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires: Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Concours en vue de la promotion à la catégorie des administrateurs organisé à l'intention des fonctionnaires d'autres catégories\*\***

1. La présente circulaire a pour objet de faire savoir aux agents des services généraux et des catégories apparentées du Secrétariat qu'en ce qui concerne le concours en vue de la promotion à la catégorie des administrateurs organisé à l'intention des fonctionnaires d'autres catégories, les problèmes découlant de l'application du paragraphe 22 de la section V de la résolution 53/221 de l'Assemblée générale selon lequel le principe de la répartition géographique équitable doit être respecté, ne sont toujours pas résolus.
2. L'Assemblée générale sera à nouveau saisie de cette question à sa cinquante-cinquième session. Dans l'attente de la décision qu'elle prendra à l'issue de ses délibérations, le Bureau de la gestion des ressources humaines n'est malheureusement pas en mesure d'annoncer qu'un tel concours sera organisé en 2001.

---

\* La présente circulaire demeurera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

\*\* *Manuel d'administration du personnel*, No 4363 de l'index.